

CONTAINER DRI II

Dernier-né de la gamme d'absorbeurs d'humidité pour l'industrie, le **sachet déshydratant Container Dri II** a été spécialement conçu pour résoudre les problèmes d'humidité et de condensation rencontrés lors des expéditions océaniques par conteneurs maritimes.

Un des avantages les plus importants du Container Dri II face aux déshydratants traditionnels est son importante capacité d'absorption (>400% de son poids à 40°C et 95% H.R.).



Simple d'utilisation

Plusieurs options : Suspendu en chapelet ou posé sur le haut du chargement



Efficace

Absorption de l'humidité optimale lors du transport et du stockage.



Protection

Réduction significative de l'humidité et de la condensation dans vos conteneurs. Une des plus grosses capacités d'absorption du marché.

Types d'applications

Ce sachet déshydratant est adapté aux applications suivantes : transport par conteneur maritime, conteneurs de déménagement ou de stockage avec vêtements, meubles, hivernage bateau ou caravanes... Il peut également être utilisé lors de transports ferroviaires ou routiers.





Utilisation du Container DRI II

L'utilisation de ces nouveaux types de déshydratants est appropriée lorsque :

- → Une grande quantité d'air humide est à déshydrater.
- → Le matériel protégé est emballé à l'intérieur d'une enveloppe non fermée hermétiquement comme une caisse bois, un conteneur maritime.
- → Il est nécessaire de maintenir le taux d'humidité assez bas et suffisamment longtemps pour protéger des produits sensibles à une trop forte humidité (cartons, boites de conserves, produits alimentaires, café, cacao, vêtements, meubles, poudres, etc...)

Le Sachet Conteneur Dri II dispose d'une très **grande capacité d'absorption** par rapport à nos déshydratants conventionnels en argile déshydratante (Desipak) ou gel de silice. (Le conteneur dri II peut absorber jusqu'à 400% de son poids à 40°C et 95% H.R.)

Très actif pour des taux d'humidité élevés, il est conçu pour réduire d'une manière significative le taux d'humidité à partir de 50% H.R. Plus le taux d'humidité augmente, plus le sachet absorbe pour donner sa pleine efficacité à partir de 80% HR. 90% HR.



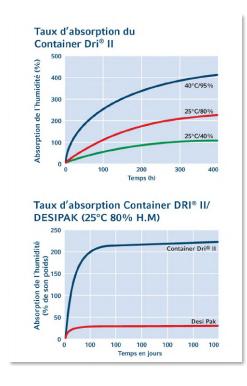
Performances du Container DRI II

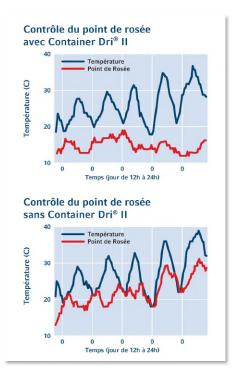
Quel que soit le mode de transport (route - rail -mer), les variations de température diurnes et nocturnes favorisent l'apparition de condensation dans les conteneurs, appelée aussi « phénomène de pluie ». Les dommages causés par la condensation sont multiples : pourriture et développement de moisissures (pouvant aller jusqu'à la modification des qualités gustatives de certains produits alimentaires), corrosion, atténuation des couleurs ...

Cependant la composition du sachet Container Dri II permet de régler efficacement tous ces problèmes. En effet, il est composé de chlorure de calcium (CaCL2) et d'amidon qui sont des produits actifs permettant d'absorber l'humidité seulement lorsque cela est nécessaire.

L'humidité peut également dégrader l'emballage (étiquettes, cartons) détériorant leur résistance, multipliant les risques de dommages. Pour éviter des retours coûteux et préserver la réputation de qualité de votre entreprise, utilisez le sachet Conteneur Dri II qui apporte plusieurs avantages :

- → Permet de **déshumidifier** un grand volume d'air.
- → Absorbe jusqu'à 400% de son poids suivant le taux d'humidité.
- → La **formule brevetée** du Container Dri II transforme le liquide en gel et ne présente aucun risque de fuite.









Recommandations pour l'utilisation du Container DRI II

Les sachets doivent être répartis de manière **homogène** à l'intérieur du conteneur et positionnés face respirante tyvek **vers le haut** ou alors **suspendus**. Dans des emballages autres que conteneur, positionner un sachet 125gr Conteneur Dri II pour 1 M³. Le contact direct avec les pièces métalliques est à éviter.

Il vous faut 60 sachets par conteneur de 40 pieds et 30 sachets par conteneur de 20 pieds.

Les quantités pourront être augmentées ou diminuées en fonction des risques propres aux marchandises transportées ou si l'on est amené à mettre dans le conteneur une forte proportion de matériaux hygroscopiques (palettes, calages, divers). *[Valeurs indicatives et sans engagement].*





Le contrôle du transport...la réduction des sinistres







F-78550 - HOUDAN

